



Formation IGREF 2^{ème} année

VOIE D'APPROFONDISSEMENT

ECONOMIE ET POLITIQUE AGRICOLES

EcoPA

PROGRAMME ANNEE 2004-2005

Version du 23 juin 2004

PLAN DU DOCUMENT

- Objectifs de la formation page 3
- Organisation générale de la VA EcoPA page 5

- Séquence 1 "Politique agricole et relations internationales" page 6
 - Analyse économique appliquée aux questions d'économie et de politique agricoles et alimentaires page 7
 - Introduction à la sociologie et aux méthodes d'enquête page 8
 - Préparation de l'Etude en pays européens page 9
 - Etude en pays européens page 10
 - Négociations internationales page 11
 - L'agriculture et la politique agricole des Etats Unis page 12

- Séquence 2 "Politiques et agricultures régionales" page 13
 - Systèmes de production régionaux et politiques agricoles page 15
 - Economie des territoires ruraux page 16
 - Analyse et évaluation des politiques publiques page 17
 - Intervention publique locale page 18
 - Mission séquence 2 page 19

- Séquence 3 "les politiques agricoles en action" page 20
 - Sociologie du développement page 22
 - Sociologie des organisations page 23
 - Action publique et sociologie de l'Administration page 24
 - Sciences, techniques, société page 25
 - Gestion des ressources humaines page 26

- Séquence 4 « Stage à l'étranger » page 27
- Séquence 4 « Mission d'Expertise » page 29
- Calendrier de la formation EcoPA page 35

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La voie d'approfondissement « Economie et politique agricole » a pour objectif de former des ingénieurs susceptibles d'intervenir aux différentes étapes de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des dispositifs de politique publique pour l'agriculture, pour les territoires qu'elle met en valeur, et les filières de transformation et de distribution dans lesquelles elle s'insère.

La formation vise à développer les capacités d'analyse des enjeux économiques et institutionnels des processus de régulation dans lesquels s'inscrivent les dispositifs en cause. Ces capacités sont indispensables pour fonder sur des bases scientifiques argumentées, et sur une perception pertinente des enjeux sociaux, l'exercice des qualités d'arbitrage et d'objectivité, d'animation, de dialogue et de médiation attendues d'un haut fonctionnaire ou d'un haut responsable d'entreprise.

• *Capacité d'analyse et recul critique :*

Exercer ces qualités d'arbitrage et d'objectivité implique la capacité à savoir s'affranchir des cadres de représentation préconçus. Il est nécessaire, pour cela, de savoir apprécier le contexte socio-politique dans lequel on agit, repérer les jeux de pouvoir entre acteurs, analyser la logique et la pertinence des arguments qu'ils mobilisent pour rationaliser leur point de vue, construire une analyse cohérente et hiérarchisée des problèmes à résoudre. Il faut pour cela se donner les moyens d'un recul indispensable par rapport aux procédures, et aux représentations stéréotypées, savoir innover et trouver les "adaptations locales" nécessaires.

La formation doit donc s'attacher à développer les capacités d'analyse, en mobilisant un certain nombre de champs de connaissance diversifiés, tels que:

- la conceptualisation macro et microéconomique,
- la sociologie
- les sciences juridiques (au-delà du seul droit public)
- les bases techniques en sciences agronomiques et agroalimentaires. .

Sans être nécessairement un expert, l'IGREF doit en effet savoir s'approprier les données techniques et économiques des dossiers qu'il a à traiter. Il doit pour cela pouvoir identifier et mobiliser les réseaux susceptibles de lui donner les éléments d'expertise nécessaires, ce qui suppose une maîtrise minimum des principes sur lesquels s'organisent les argumentaires techniques et économiques en présence.

D'une manière générale, il s'agit de mobiliser la capacité d'analyse et de raisonnement dans la recherche de réponses à des situations complexes et contextualisées. Les acquis théoriques ne peuvent donc constituer une fin en soi. Ils se justifient par l'aptitude qu'ils développent pour l'analyse de situations réelles, et la formulation de réponses pertinentes, adaptées à chaque contexte. L'aptitude à la formalisation économique abstraite et la modélisation, doit donc se doubler d'une capacité à appréhender les phénomènes en cause dans leur contexte multidimensionnel, historique, institutionnel, sociologique, juridique et politique.

- ***Aptitude au management et à la gestion des ressources humaines :***

La gestion des ressources humaines, la capacité à raisonner l'organisation d'un service, à mobiliser les équipes pour progresser constitue le second champ de savoir-faire attendu des nouveaux IGRÉF EcoPA. Il ne s'agit pas là d'une attente spécifique à la dominante. En matière de politique agricole, toutefois, le rôle essentiel d'interlocuteur de la profession dévolu aux services de l'État, le rôle de médiation qu'ils ont à jouer entre les différents acteurs impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique agricole, exigent une solide capacité d'écoute, d'animation et d'organisation pour répondre en temps et en heure aux requêtes souvent exigeantes et contradictoires des instances européennes et nationales d'une part, et des professionnels agricoles d'autre part. Ce constat rappelle l'utilité d'une démarche de management fondée sur une bonne connaissance de la sociologie des organisations et de la sociologie du développement agricole, et la nécessité d'approfondissement dans le domaine de la gestion des ressources humaines en amont des formations manageriales spécifiques d'accompagnement de la première prise de fonction.

ORGANISATION GENERALE DE LA VOIE **D'APPROFONDISSEMENT EcoPA.**

L'organisation de la voie d'approfondissement s'appuie sur une participation personnelle active des élèves ingénieurs à leur formation, notamment par les biais de mises en situation d'observation, de diagnostic et d'expertise. Ces mises en situation, diversifiées mais organisées dans une progression cohérente, constituent les lieux privilégiés d'exercice de la capacité de jugement pour la prise de décision, par l'acquisition d'une démarche scientifique rigoureuse, fondée sur une confrontation approfondie des savoirs théoriques antérieurement acquis ou apportés en complément de formation durant la VA, aux réalités socio-économiques sur lesquelles on se propose d'intervenir.

• *Premier semestre: les différents niveaux d'analyse de la politique agricole*

Cette première partie est construite sur un enchaînement de trois séquences complémentaires permettant d'appréhender les différents niveaux d'analyse des politiques publiques. Il s'agit notamment de s'exercer à mobiliser les cadres théoriques pertinents selon l'échelle d'analyse retenue, afin également de repérer et de hiérarchiser les problèmes à résoudre et les modes d'intervention à mettre en œuvre aux différentes échelles territoriales de conception et de mise en œuvre des politiques pour le secteur agricole et alimentaire, et pour le développement rural.

Chaque séquence, d'une durée de 8 à 10 semaines, s'articule autour d'une phase de mise en situation et d'expérimentation prenant appui sur des modules d'approfondissement et de complément de formation, des périodes de recherche et d'auto-formation personnelle, et des voyages d'étude.

Séquence 1 : (semaines 37 à 46)

Politique agricole et relations internationales;

Séquence 2 : (semaines 47 à 51, 1 à 4)

Politique et agricultures régionales et collectivités territoriales;

Séquence 3 : (semaines 5 à 13)

les politiques agricoles en action.

Simultanément, au déroulement de ces séquences et notamment pendant les périodes de regroupement à l'ENESAD, des plages de temps seront laissées disponibles pour les travaux de recherche et d'auto-formation individuelle et collective. (langues étrangères, compléments de formation agronomique, juridique etc)

• *Deuxième semestre : mission d'expertise en entreprise, en organisation ou en administration*

Cette seconde période (séquence 4), qui occupe le second semestre de la formation, est orientée vers la prise de responsabilité et le premier emploi. Tournée vers la recherche de solutions opératoires à une question posée, elle s'inscrit dans une logique de recherche-action qui doit conserver toutefois la rigueur d'une démarche scientifique. .

VOIE D'APPROFONDISSEMENT ECOPA SEQUENCE 1 : POLITIQUE AGRICOLE ET RELATIONS INTERNATIONALES
--

L'objectif de cette première séquence est de maîtriser les éléments d'analyse économique et d'économie politique nécessaires pour comprendre le contexte international dans lequel s'élaborent les politiques pour le secteur agricole et alimentaire et le développement rural, pour comprendre les modalités, dans ce contexte, d'émergence des questions de politique agricole, de leur mise sur agenda, pour expliciter les modalités d'élaboration des réponses qui se concrétisent dans les divers dispositifs d'intervention des pouvoirs publics.

Cette séquence vise également à confronter la culture administrative française à d'autres conceptions de l'action publique et administrative, en Europe et dans les pays tiers, pour mieux appréhender la logique des mécanismes institutionnels de compromis qui président à l'élaboration des politiques, ainsi que les effets qui en résultent sur la conception et le fonctionnement des institutions, notamment les institutions communautaires.

Dans cette objectif, la séquence est construite autour d'une étude comparative européenne, complétée par un voyage d'étude aux Etats-Unis, et des rencontres avec les experts des institutions communautaires (Bruxelles) et internationales (Genève). Ces différentes phases d'investigation, in situ, sont encadrées en amont et en aval de modules de préparation ou d'approfondissement qui mobilisent les compétences des chercheurs, des enseignants, des experts administratifs et professionnels les plus compétents.

Le thème d'étude proposé pour 2004 concerne l'appropriation, par les différents pays de l'union élargie (UE 25) de la nouvelle réforme de la PAC, et la traduction dans les dispositifs nationaux, des principe de découplage et d'échange marchand des droits à prime Il s'agit de procéder à partir de cette étude de cas, à une analyse comparative de la manière dont la question est abordée et traduite dans les agendas politiques dans différents pays européens. Il s'agit de comprendre dans quelle mesure les différences de structures de production, de transformation et de distribution d'une part, les différences d'organisations institutionnelles (organisation des services de l'État notamment) l'histoire ou les spécificités culturelles (habitudes alimentaires, principes éthiques, relation à la nature, etc.) d'autre part, orientent l'analyse économique et sont susceptibles d'expliquer les différents points de vue nationaux, sur une question donnée de politique agricole. Il s'agit enfin d'analyser les différentes manières dont les pays s'approprient et mettent en œuvre, dans un contexte de subsidiarité croissante, les différents outils que les politiques communes mettent à leur disposition. Pour cela, les étudiants, avec le concours de différentes institutions localisées dans les pays de l'Union Européenne (postes d'expansion économique, instituts universitaires ou de recherche) réaliseront des enquêtes directes et des enquêtes à dire d'experts coordonnées dans les différents pays retenus.

Les modules d'approfondissement, dont les fiches descriptives détaillées figurent dans les pages qui suivent, portent sur les questions théoriques liées aux fonctionnements des marchés agricoles et alimentaires, aux conditions de l'intervention de l'Etat dans l'activité économique d'une part, à l'environnement juridique et aux cadres institutionnels des négociations internationales d'autre part.

**ANALYSE ECONOMIQUE APPLIQUEE
AUX QUESTIONS D'ECONOMIE ET DE POLITIQUE AGRICOLES ET ALIMENTAIRES**

SEMAINES : 37 à 39
PUBLIC CIBLE : IGREF 2
VOIE D'APPROFONDISSEMENT : EcoPA
LOCALISATION : ENESAD

DUREE PREVUE : 45 h
NBRE D'ETUDIANTS : 10
RESPONSABLE : J.C. KROLL

☎ 03.80.77.25.46 – mél : jc.kroll@enesad.fr

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT :

Réviser et consolider la connaissance des modèles les plus usuels de formalisation du comportement économique des agents et de l'équilibre des marchés, et appréhender les questionnements théoriques et pratiques dont ils font l'objet, en matière de production agricole d'alimentation et d'intervention des pouvoirs publics dans ce domaine.

CONTENU ET MODALITES PEDAGOGIQUES :

• *contenu*

Examen approfondi de la manière dont la théorie économique standard formalise le comportement des producteurs, des consommateurs, de la théorie du marché et de l'équilibre général qui en découle. Examen de la pertinence théorique et pratique du modèle standard dans différentes situations agricoles et alimentaires de risque, d'incertitude sur la qualité, de coordination au sein de la filière. Conséquences pour la conception et l'évaluation des politiques publiques

• *programme prévisionnel*

- Le modèle standard d'équilibre du marché : théorie du producteur, et du consommateur, équilibre général
- modèles d'équilibre général calculable et évaluation d'une politique alimentaire : l'exemple de MEGAF
- imperfection des marchés et coûts de transaction : implications théoriques et pratiques
- Equilibre de marché en situation de risque. Implications en matière de politique agricole
- Défaillances du marché et signes officiels de qualité.
- L'analyse de filière : marchés et formes de coordination institutionnelles
- marchés et régulation macro-économique : relecture de la PAC à partir d'une approche régulationniste

• *Intervenants pressentis :*

A.Gohin, CR INRA; J.C Kroll, PR ENESAD, C. Laporte, MCF ENESAD ; JF.Soufflet, PR ENESAD ;
E. Valceschini, DR INRA, T. Voiturier, CR CIRAD

• *Modalités pédagogiques*

Conférences, travaux dirigés et travaux personnels

MODALITES D'EVALUATION :

Réalisation d'une synthèse bibliographique sur une question particulière d'économie agricole et alimentaire ou d'économie publique.

INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE ET AUX METHODES D'ENQUETE

SEMAINES : 37 à 39
PUBLIC CIBLE : GREF
LOCALISATION : Dijon

DUREE PREVUE : 24h
NBRE D'ETUDIANTS : XX
RESPONSABLE : Y. Sencébé
Département Economie et Sociologie
☎ : 03.80.77.25.77 mél : sencebe@enesad.inra.fr

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT :

Ce cours introductif, structuré en deux séquences, aura deux objectifs.

A travers la séquence d'introduction à la sociologie générale, il s'agira de montrer l'intérêt et l'originalité d'un regard sur le monde social qui s'attache à situer et analyser les différents points de vue des acteurs et groupes qui contribuent à le construire et à le modifier. Les différents cadres et courants constitutifs la discipline seront abordés dans une perspective appliquée, notamment à travers l'analyse des conflits, qui représentent un moteur essentiel de la société et une expérience avec laquelle les élèves ingénieurs, en tant que futurs acteurs professionnels, auront à faire.

A travers la seconde séquence, il s'agira de familiariser les élèves ingénieurs aux méthodes d'enquêtes en sciences sociales. L'accent sera mis sur l'initiation à l'entretien compréhensif, exercice qu'ils auront à mener à bien dans différentes études de cas et qui devra les amener à s'approprier la démarche sociologique en montrant l'importance de prendre en compte les points de vue en présence sur un domaine, et de les comprendre plutôt que de les juger.

PREREQUIS :

aucun

MODALITES :

Cours et TD

PROGRAMME PREVISIONNEL :

• contenu et programme prévisionnel de la séquence introductive à la sociologie générale

- Mise en place d'une définition de la sociologie et positionnement par rapport à d'autres disciplines ;
- Présentation de différentes approches de la discipline à travers l'analyse des conflits, ce qui nous amènera à dérouler le fil de quelques grandes questions que se pose la sociologie (Qu'est-ce qu'un acteur ? Comment se définissent les intérêts, les identités en présence ? Sur quoi repose la cohésion des groupes ? Le conflit, est-il un élément de désordre ou de changement social ?) et d'aborder le champ du politique (conflit et mouvements sociaux, conflit et autorité) ;
- Analyse d'un cas concret à partir d'un dossier concernant des conflits liés au monde rural (charte de bon voisinage, conflit liés à l'environnement..).

• contenu et programme prévisionnel de la séquence introductive aux méthodes d'enquête

- Présentation des éléments de définition d'un entretien ainsi que des techniques de conduite ;
- Mise en situation en cours : entraînement à la conduite de l'entretien ;
- Mise en situation : réalisation par chaque étudiant d'un entretien sur un thème défini en commun ;
- Analyse des entretiens en groupe du point de vue de la conduite et du point de vue du contenu

DOCUMENTS PEDAGOGIQUES :

- cours en ligne à l'adresse url suivante : <http://www.dijon.inra.fr/esr/pagesperso/sencebe/>

MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES :

S'il comportera bien des travaux spécifiques - lectures, analyse de dossiers, réalisation et analyse d'entretiens - dont la pertinence sera collectivement débattue au fur et à mesure de l'avancée du cours - ce module ne donnera pas lieu à une évaluation spécifique. Il devra permettre aux élèves ingénieurs de s'approprier les cadres et les outils propres à la discipline, qui seront mobilisés dans les modules sociologiques de la séquence 3 et les différentes études de cas réalisés au cours de l'année, dont les travaux fourniront la « matière » à partir de laquelle sera appréciée l'acquisition des compétences de compréhension et d'analyse des relations sociales et de ce qui s'y trame (conflits, négociations, intérêts, identités).

PREPARATION DE L'ETUDE EN PAYS EUROPEENS

SEMAINES : 39 et 40

PUBLIC CIBLE : IGRF 2

VOIE D'APPROFONDISSEMENT : EcoPA

LOCALISATION : ENESAD

DUREE PREVUE : 50 h

NBRE D'ETUDIANTS : 10

RESPONSABLES : JC KROLL , JB.VIALLON
G.TROUCHE

☎ 03.80.77.25.46 – mél : jc.kroll@enesad.fr

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT :

Mobiliser, auprès des experts administratifs, professionnels et universitaires, et par des recherches personnelles, les connaissances théoriques et les informations techniques nécessaires à la compréhension et à l'analyse du sujet d'étude à traiter en commun, et à la préparation des investigations prévues dans la phase suivante d'enquêtes en pays européens (cf fiche suivante)

CONTENU ET MODALITES PEDAGOGIQUES :

• contenu

sujet d'étude : l'appropriation par les différents pays de l'union élargie (UE 25) de la nouvelle réforme de la PAC. Quelle traduction, dans les dispositifs nationaux, des principes de découplage et d'échange marchand des droits à primes.

• programme prévisionnel

enquêtes et entretiens à Bruxelles auprès des experts professionnels et administratifs européens :

- Directions « agricultures » et « élargissement » de l'UE
- Secrétariat général de l'UE
- Organisations professionnelles : COPA-COGECA et CPE

Conférences spécialisées et recherches complémentaires à l'ENESAD :

- La politique agricole dans le processus de décision institutionnel de l'UE et la nouvelle constitution
- Le marché des droits à prime : enjeux théoriques et pratiques

• Intervenants pressentis :

JP Boinon, PR ENESAD, JC. Kroll PR ENESAD, JB.Viallon, PR ENESAD, L Piet, DAF Minagri.
Experts de la Commission et des organisations professionnelles européennes

• Modalités pédagogiques

Séminaires, interviews, et travaux de recherche personnels

MODALITES D'EVALUATION :

Evaluation globale de l'étude en pays européens : voir fiche suivante)

ETUDE EN PAYS EUROPEENS

SEMAINES : 41 à 43
PUBLIC CIBLE : IGRF 2
VOIE D'APPROFONDISSEMENT : EcoPA
LOCALISATION :

DUREE PREVUE : 100 h
NBRE D'ETUDIANTS : 8 à 12
RESPONSABLES : JB VIALLO
J.C KROLL
G.TROUCHE

☎ : 03.80.77.25.47
- mél jb.viallon@enesad.fr

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT :

Analyse comparative des différentes situations et des différentes formes institutionnelles d'organisation pour la mise en œuvre de la réforme de la PAC de juin 2003 de la dans les pays européens. Etude en pays de l'UE, anciens et nouveaux pays membres.

CONTENU ET MODALITES PEDAGOGIQUES :

- *contenu*

Enquêtes et entretiens auprès d'experts et d'acteurs institutionnels dans plusieurs pays de l'UE:
Ces enquêtes sont organisées et menées par groupes de 3 ou 4 (= 1 véhicule)
Le nombre de groupe et les pays enquêtés seront définis en fonction du nombre d'étudiants inscrits dans la VA Ecopa

- *programme prévisionnel*

semaines 41 et 42 : enquêtes sur le terrain
semaine 43 : exploitation des résultats et synthèse

- *Modalités pédagogiques*

Travail par groupe de 3 ou 4 étudiants, par groupe de pays
Séminaire de mise en commun et d'élaboration des synthèses

MODALITES D'EVALUATION :

Rapport de synthèse des enquêtes par Pays et rapport de synthèse générale

NEGOCIATIONS INTERNATIONALES

SEMAINES : 44
PUBLIC CIBLE : IGRF 2
VOIE D'APPROFONDISSEMENT : EcoPA
LOCALISATION : ENESAD

DUREE PREVUE : 25 h
NBRE D'ETUDIANTS : 10
RESPONSABLES : JC KROLL

☎ 03.80.77.25.46 – mél : jc.kroll@enesad.fr

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT :

Appréhender les modes d'élaboration du droit international, les modes de fonctionnement et les méthodes de négociation des instances internationales

CONTENU ET MODALITES PEDAGOGIQUES :

- *contenu*

Journées d'étude à Genève : rencontre des institutions internationales (OMC, CNUCED, BIT, International Trade Center etc)

Conférences d'approfondissement :

- droit international
- la sécurité alimentaire à l'OMC : les positions des pays du Nord et du Sud
- l'endettement des pays du Sud : enjeux politiques et commerciaux

- *programme prévisionnel*

En cours d'élaboration

- *Intervenants pressentis :*

Experts des différentes institutions internationales visitées

Enseignant chercheurs du Centre de Recherche en Droit International de l'Université de Bourgogne
Enseignants chercheurs de l'UFR de Droit de l'Université de Bourgogne, de l'INAPG et de l'ENESAD

- *Modalités pédagogiques*

Séminaires, interviews, visites et travaux de recherche personnels

MODALITES D'EVALUATION :

Evaluation commune aux modules « négociations internationales » et « connaissance de la politique agricole américaine » (cf fiche suivante) : Dossier de recherche bibliographique d'approfondissement d'un thème spécifique se rapportant aux modules concernés.

L'AGRICULTURE ET LA POLITIQUE AGRICOLE DES ETATS-UNIS

SEMAINES : 45 et 46
PUBLIC CIBLE : IGRF 2
VOIE D'APPROFONDISSEMENT : EcoPA

DUREE PREVUE : 80h
NBRE D'ETUDIANTS : 10
RESPONSABLES :
P. DURAND
☎ 03.80.77.25.34 – mél : p.durand@enesad.fr
J.C. KROLL
☎ 03.80.77.25.46 – mél : jc.kroll@enesad.fr

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT :

Connaissance de l'agriculture américaine, des institutions fédérales et des Etats en charge de la politique agricole . Compréhension des processus d'élaboration de la politique agricole et des positions de négociation internationale des Etats –Unis

CONTENU ET MODALITES PEDAGOGIQUES :

- *contenu*

Journées d'étude et de visite à Washington :

- rencontre des institutions fédérales en charge de l'élaboration de la politique agricole (Congrès, USDA)
- rencontre des experts français en charge des questions agricoles à l'ambassade de France à Washington

Journées d'étude et de visite au Nebraska :

- visite de grandes exploitations commerçantes céréalières et d'élevage
- conférences et débats avec les enseignants chercheurs de l'Université de Lincoln
- rencontre avec les autorités de l'Etat du Nebraska en charge de la politique agricole

- *programme prévisionnel*

En cours d'élaboration

- *Intervenants pressentis :*

Experts des différentes institutions visitées
Enseignants chercheurs de l' Universités du Nebraska

- *Modalités pédagogiques*

Séminaires, interviews, visites

MODALITES D'EVALUATION :

Evaluation commune aux modules « négociations internationales » et « connaissance de la politique agricole américaines » (cf fiche suivante) : Dossier de recherche bibliographique d'approfondissement d'un thème spécifique se rapportant aux modules concernés.

<p style="text-align: center;">VOIE D'APPROFONDISSEMENT ECOPA</p> <p style="text-align: center;">SEQUENCE 2 : POLITIQUES ET AGRICULTURES REGIONALES</p>

Après avoir vu comment s'élaborent les politiques agricoles au niveau le plus général, à partir des instances nationales et internationales, la séquence « Politiques et agricultures régionales » est centrée sur les dispositifs concrets d'intervention tels qu'ils sont mis en place au niveau régional. Ces dispositifs correspondent à l'application des mesures générales de politique agricole, dont l'adaptation au contexte particulier de l'agriculture régionale suppose certains ajustements, mais aussi à la constitution d'outils spécifiques à la région, par l'action combinée des services de l'Etat, des collectivités territoriales et des organismes professionnels. L'objectif général de la séquence est de préparer les ingénieurs à être en mesure d'intervenir dès la conception de ces dispositifs de façon pertinente et de participer à leur mise en œuvre de manière efficace.

Pour connaître ces dispositifs et en comprendre le fonctionnement, le déroulement de la séquence combine des enseignements et des éclairages directs de situations de terrain organisés selon deux axes complémentaires :

- i) l'adaptation des politiques aux contextes locaux : la réflexion sur les conditions d'application des mesures passe par la prise en compte des systèmes de production dans leur complexité technique afin d'apprécier les effets de choix d'instruments d'intervention sur les pratiques et les résultats technico-économiques des exploitations. La dimension territoriale intervient par le rôle de l'organisation collective locale et par les interdépendances qui existent entre les différentes activités et fonctions sur chaque territoire rural ;
- ii) la combinaison d'interventions et d'acteurs variés dans des dispositifs territorialisés : l'action publique locale associe l'Etat et les collectivités territoriales, avec une multitude d'objectifs et de moyens d'action. La traduction en opérations précises suppose une connaissance approfondie des mécanismes de développement et des leviers sur lesquels on peut agir ; la mise en œuvre s'accompagne aujourd'hui de façon quasi systématique d'une démarche d'évaluation afin de prendre la mesure des effets directs et indirects de la politique conduite, des inflexions à opérer rapidement et des changements à envisager à moyen terme.

Concrètement, la séquence associe 4 modules d'enseignement qui permettent de poser l'analyse à partir des sciences agronomiques et des sciences sociales (systèmes de production et politiques agricoles, économie et sociologie des territoires ruraux, intervention publique locale, analyse et évaluation de politiques), à la conduite d'une mission courte proposée par un service en charge de politique agricole. Le sujet à traiter est inscrit dans les dossiers départementaux ou régionaux de politique agricole ; il correspond à une question pratique dont le traitement est susceptible d'éclairer le fonctionnement du service ou l'application de la mesure concernée. Sans aller forcément jusqu'à une question d'évaluation, il donne l'occasion de dresser un bilan ou de tracer les perspectives d'une opération précise dont le contenu est à la fois technique et socio-économique. Pour l'année 2003-2004, deux missions ont été conduites : la première, réalisée pour la DDAF du Jura, en lien avec l'interprofession,

a été consacrée à l'analyse des conditions de durabilité de la filière Comté ; la seconde, réalisée pour la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne, en lien avec les Chambres départementales et avec les services déconcentrés de l'Etat, a étudié les pistes d'action en faveur de la préservation de la qualité de l'eau, mettant en jeu les pratiques agricoles, sur deux périmètres de captage.

SYSTEMES DE PRODUCTION REGIONAUX ET POLITIQUES AGRICOLES

SEMAINES : 47 et 48
PUBLIC CIBLE : GREF
LOCALISATION : Dijon

DUREE PREVUE : 28 h
NBRE D'ETUDIANTS :
RESPONSABLES : A. LESEIGNEUR, M. ROUX et P. CURMI
☎ : 03-80-77- 25-49 - mél : a.leseigneur@enesad.fr

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT :

- Donner aux ingénieurs élèves les éléments clés d'analyse des systèmes de production régionaux en cernant l'articulation : territoire, organisation technique et humaine et influence des politiques.
- Montrer comment les formes d'intervention publique ont influencé les structures agricoles régionales et orienté les productions.

PREREQUIS :

- Eléments de base de l'analyse systémique
- Connaissance des organisations professionnelles agricoles

CONTENU ET MODALITES PEDAGOGIQUES:

Contenu

- L'apport de connaissances et les acquisitions méthodologiques s'organisent autour des 2 missions qui sont confiées aux ingénieurs élèves dans la séquence 2.
- L'analyse approfondie du fonctionnement des systèmes de production et de leur gestion publique permet de mettre en relation plusieurs types de facteurs :
 - * ceux qui relèvent des techniques mises en œuvre en productions végétales et animales et dans les opérations d'élaboration des produits
 - * ceux qui relèvent des orientations institutionnelles et des politiques qui visent à faire évoluer les productions et les conditions de leur élaboration
 - * ceux qui relèvent du contexte social d'appréciation des effets, en particulier non voulus, de la production, dans lequel s'élaborent les stratégies des producteurs et des institutions.

Programme prévisionnel

- Méthodologie d'approche des systèmes de production régionaux par P. CURMI, A. LESEIGNEUR, M. ROUX
- Participation au colloque SFER « Systèmes de production agricole : performances, évolutions, perspectives ».

Modalités pédagogiques

Les interventions de base sont réalisées par des professionnels, des chercheurs et des enseignants. Une large place sera donnée à la participation active au colloque de la SFER, les 18 et 19 novembre 2004 à Paris.

MODALITES D'EVALUATION:

Travail individuel sur un sujet à orientation professionnelle commun aux 4 modules

ECONOMIE DES TERRITOIRES RURAUX

SEMAINE : 49
PUBLIC CIBLE : IGRF
LOCALISATION : Dijon

DUREE PREVUE : 20 h
NBRE D'ETUDIANTS : 8 à 12
RESPONSABLE : D. CAPT
Département Economie & sociologie
☎ : 03-80-77-25 87
mél : daniele.capt @enesad.inra.fr

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT :

Objectif général : soumise à l'évolution du contexte international, l'agriculture est également modelée par son ancrage dans un espace rural où elle n'est plus l'activité principale, cet espace étant devenu le support d'usages diversifiés. Développant ce point de vue, le module vise à permettre aux ingénieurs en formation :

- d'appréhender les grandes tendances d'évolution des espaces ruraux et de prendre connaissance des débats et des analyses les concernant ;
- d'identifier les tensions entre usages concurrents des ressources locales, notamment entre l'activité agricole et les autres activités ;
- de réfléchir aux conséquences de ces évolutions sur l'existence ou non de marges de manœuvre locales et sur la façon d'envisager le rôle des agents de l'Etat

PREREQUIS :

CONTENU ET MODALITES PEDAGOGIQUES :

• contenu et programme prévisionnel

- Présentation du profil socioéconomique des différentes catégories d'espaces, notamment des espaces à dominante rurale, présentation et discussion des clés de lecture reliant les traits principaux de l'évolution structurelle de ces types d'espaces aux mécanismes de localisation des populations et des activités
- Examen des tensions et agencements entre les grands usages et conceptions de l'espace rural : autour de trois grandes figures de la campagne (la campagne ressource, la campagne cadre de vie, la campagne nature)
- Analyse des recompositions territoriales à l'œuvre portant, notamment, sur des formes de coopération, des actions en commun entre agriculteurs et autres acteurs locaux inscrivant le développement de l'agriculture dans une perspective territoriale

• Modalités pédagogiques

cours, lectures, interventions de chercheurs et de professionnels, exposant et mobilisant différentes grilles d'analyse économique à propos de différentes situations-types illustrant la diversité des ré-agencements à l'œuvre entre agriculture et territoire

MODALITES D'EVALUATION :

Travail individuel sur un sujet à orientation professionnelle commun aux 4 modules

ANALYSE ET EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

SEMAINE : 50
PUBLIC CIBLE : GREF
LOCALISATION : Dijon

DUREE PREVUE : 24 h
NBRE D'ETUDIANTS : 8 à 12
RESPONSABLE : Marielle BERRIET-SOLLIEC
☎ : -03-80-77-25-72 mél, berriet@enesad.inra.fr

OBJECTIFS DU MODULE :

Cet enseignement a pour objectif de présenter les enjeux de l'évaluation et les principales démarches mobilisables pour analyser et évaluer les fondements, les objectifs et les impacts de l'intervention publique. En repartant de l'analyse de politique, il s'agit de mettre l'accent sur les « théories de l'Etat » qui sous-tendent les politiques en œuvre, de reconstituer les objectifs politiques qui ont présidé à l'action puis d'émettre un jugement de valeur en s'appuyant sur des critères précis et organisés (pertinence, cohérence, efficacité, efficience...).

PREREQUIS :

Economie publique (1^{ère} année)

CONTENU ET MODALITES PEDAGOGIQUES :

- *contenu*

Il s'agit de présenter une démarche concrète d'évaluation. Celle-ci consiste à formuler les questions évaluatives, à préciser les critères et à construire les indicateurs pertinents pour émettre un jugement de valeur. Cette analyse nécessite de repérer les différentes techniques disponibles pour l'évaluateur, en particuliers, les techniques de mesure d'impact et de discernement des effets propres.

Chaque technique de l'évaluation (mesure d'impact, analyse des effets, analyse coûts-avantages ...) sera présentée en s'appuyant sur des illustrations concrètes.

- *programme prévisionnel*

- Evaluation et formulation des questions évaluatives
- La construction des indicateurs de l'évaluation
- Les principaux outils économiques : analyse des effets, analyse coûts-avantages
- Présentation d'études de cas

- *Modalités pédagogiques*

Le module est structuré autour de conférences avec un accent particulier mis sur les exemples concrets de l'évaluation. Les dossiers d'évaluation conduits par la cellule des études de l'Unité Mixte de Recherche de Dijon et par l'ENGREF de Clermont serviront d'appui à la réflexion (ex : évaluation de politiques d'installation, du volet élevage d'un Contrat de plan, de Programmes de développement de zones rurales, etc). Un exercice de réponse à un appel d'offre est conduit en groupe et donne lieu à restitution.

Ce module est co-organisé avec l'ENGREF de Clermont-Ferrand, les enseignements des semaines 49 & 50 auront lieu à Dijon .

MODALITES D'EVALUATION :

Evaluation de l'exercice de réponse à un appel d'offres +
Travail individuel sur un sujet à orientation professionnelle commun aux 4 modules

INTERVENTION PUBLIQUE LOCALE

SEMAINES :
PUBLIC CIBLE : IGRF
LOCALISATION : ENESAD

DUREE PREVUE : 24 h
NBRE D'ETUDIANTS : 8 à 12
RESPONSABLE : F. AUBERT
Département Economie & sociologie
☎ : 03-80-77- 26 11
mél : francis.aubert@enesad.inra.fr

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT :

Objectif général : connaître les conditions de mise en place et de fonctionnement des dispositifs publics territorialisés (acteurs multiples, de statuts et d'échelons différents, objets d'interventions localisés, ...) qui encadrent la conduite de l'activité agricole pour être en mesure d'y participer dans le sens d'une politique d'intérêt général.

Sous-objectifs : connaître les institutions concernées par un thème donné, leurs logiques et moyens d'action ; identifier les sujets et modalités de rapprochements institutionnels locaux ; discerner les marges de manœuvre locales.

PREREQUIS :

- économie publique locale (bien public local, concurrence fiscale)
- système d'administration territoriale (compétences, moyens financiers et réglementaires)

CONTENU ET MODALITES PEDAGOGIQUES :

Contenu :

- Les dispositifs d'intervention publique locale : tendances historiques d'évolution, situation actuelle ;
- Les institutions et logiques d'action par grande fonction : productive, d'accueil, patrimoniale ;
- Les interventions territorialisées :
 - ♦ prise en compte des interactions locales entre activités, entre usages productifs-récréatifs, entre usage et non usage,
 - ♦ association des acteurs locaux à la formulation des objectifs et à l'application des mesures.

Modalités pédagogiques :

Cours et interventions de professionnels à partir d'une situation-type dans laquelle le développement de l'agriculture met en jeu le territoire : procédure de type CTE ou CAD, structure de type PNR, Pays ou intercommunalité. Rencontre de responsables de services (DIREN, SGAR).

MODALITES D'EVALUATION :

Evaluation de l'exercice de réponse à un appel d'offres +
Travail individuel sur un sujet à orientation professionnelle commun aux 4 modules

MISSION SEQUENCE 2

SEMAINES : séquence 2 (47 à 4)
PUBLIC CIBLE : IGREF 2
VOIE D'APPROFONDISSEMENT : EcoPA
LOCALISATION : Dijon et enquêtes terrain

DUREE PREVUE : 120 h
NBRE D'ETUDIANTS : 8 à 12
RESPONSABLE : F. AUBERT
Département : Economie & sociologie
☎ : 03-80-77- 26 11
mél : francis.aubert@enesad.inra.fr

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT :

Conduire une mission de courte durée clairement circonscrite sur un sujet en lien avec les dossiers professionnels que l'IGREF aura à traiter en poste ; la mission est réalisée en responsabilité par un groupe de 4 à 5 élèves (2 sujets pour la promotion).

PREREQUIS :

Connaissance des domaines techniques, réglementaires et socio-économiques sur lesquels repose la question à traiter.

CONTENU ET MODALITES PEDAGOGIQUES :

• *programme prévisionnel*

- rencontre du commanditaire, mise à plat du contexte institutionnel et professionnel dans lequel prend place la mission ;
- formulation de la question et mise au point du protocole de conduite de la mission ;
- recueil de l'information nécessaire à partir de documents et enquêtes directes ;
- analyse de la situation-problème, construction de solutions opérationnelles (esquisse de plan d'action, élaboration d'outils d'aide à la décision, ...)
- restitution et rédaction d'une note de compte rendu de la démarche et d'analyse du résultats.

• *Modalités pédagogiques*

- démarrage de la mission dès le début de la séquence, avec alternance de temps d'apports techniques et de contacts avec les partenaires de la mission ;
- accompagnement méthodologique comprenant la mise en regard des deux conduites de mission ;
- autonomie du groupe d'élèves.

Exemple de dossiers envisagés pour décembre 2003 : étude de la durabilité de la filière comté pour la DDAF du Jura ; évaluation de l'impact d'opérations Fertimieux sur la qualité des eaux.

MODALITES D'EVALUATION :

Evaluation des qualités de la restitution aux partenaires de la mission, y compris discussion, et du document écrit.

VOIE D'APPROFONDISSEMENT ECOPA SEQUENCE 3 : LES POLITIQUES AGRICOLES « EN ACTION »

Période : du 31 janvier au 25 mars 2005

Responsable : Bruno Lémery, Professeur de Sociologie

L'objectif de cette troisième séquence est de permettre aux ingénieurs-élèves d'appréhender les processus qui conditionnent la *mise en œuvre* des politiques contribuant à l'orientation et à la régulation des activités agricoles. Venant après la présentation et l'examen des déterminants, des enjeux et des traits principaux de ces politiques, ce troisième temps de formation porte sur la manière dont les différents groupes sociaux et les différentes organisations qu'elles impliquent (entreprises agricoles, entreprises d'amont et d'aval, organisations professionnelles agricoles, inter-professions, administrations de l'Etat, collectivités locales, associations diverses...) se les approprient et en jouent, compte tenu de leurs intérêts propres et des relations qu'elles entretiennent.

Comme les deux précédentes, cette séquence combine des enseignements théoriques et méthodologiques et un travail d'étude de cas. Cette étude (à laquelle la moitié environ du temps de la séquence 3 sera consacrée) a pour but de faire acquérir et expérimenter par les étudiants les moyens d'analyse de ce que recouvre, concrètement, « l'application » d'une politique publique, analyse indispensable pour un exercice réfléchi de leur activité professionnelle future.

Les enseignements proposés visent à fournir les connaissances nécessaires à la compréhension des facteurs et des modalités de la participation au « développement » de l'agriculture des multiples acteurs qui contribuent aujourd'hui au devenir de ce secteur, moyennant la diversité des logiques qui sont les leurs, les interdépendances dans lesquelles ils sont pris et les rapports qu'ils entretiennent (coopérations, concurrences, conflits...). Ces enseignements concernent donc, principalement, des apports sociologiques mais ils devront également permettre de saisir les interactions entre contraintes et possibilités techniques et vouloir et pouvoir politiques. Ces apports sont déclinés suivant quelques questions-clés avec lesquelles doit faire un ingénieur appelé à *intervenir* dans ce développement :

- la question de la signification même de la notion de développement dans un contexte de fortes controverses sur ce que doivent être les activités agricoles ;
- celle des relations, complexes, qu'entretiennent « organisation » et « changement » dans une situation de transition incertaine entre des façons de produire qui apparaissent de moins en moins soutenables et une nouvelle agriculture dont la nature et les contours restent cependant à préciser ;
- celle du genre de « gouvernance » qu'appelle une telle situation ;
- celle des rapports à établir et des équilibres à trouver, dans l'invention de cette nouvelle agriculture, entre innovations scientifiques et techniques et débat public.

L'étude que les ingénieurs-élèves auront à réaliser pour mobiliser ces connaissances dans une perspective professionnelle portera sur une mesure de politique agricole choisie en fonction de son actualité (Contrats Agriculture Durable, qualification des exploitations au titre de l'Agriculture Raisonnée, mise en œuvre du Règlement de Développement Rural...). Elle consistera à analyser comment l'ensemble des acteurs impliqués dans cette mesure - que ce soit parce qu'ils ont à l'appliquer, parce qu'ils en sont la cible ou parce qu'elle les affecte - contribuent à ses effets *de par la manière dont ils l'interprètent et dont ils ajustent leurs comportements en fonction de cette interprétation*. Après avoir identifié ces acteurs, en caractérisant le système social et les réseaux au travers desquels s'effectue la construction de la mesure étudiée, les étudiants mèneront un travail d'enquête et d'observation auprès des diverses parties prenantes de ce système et de ces réseaux. Ces enquêtes et ces observations,

préparées par une formation méthodologique appropriée, auront pour but de dégager le sens que chacun des acteurs ainsi concernés attribue à la mesure retenue, les usages qu'il en fait et les raisons de ces usages. A partir de là, il s'agira de voir comment la distribution et l'interaction des différentes modalités d'investissement de cette mesure jouent sur le cours pris par sa mise en œuvre compte tenu des modalités de *gestion* de cette interaction. Le diagnostic établi de la sorte devra aboutir à la formulation de propositions sur la manière dont il conviendrait de procéder pour faciliter et améliorer cette mise en œuvre. Pour atteindre cet objectif opérationnel, les étudiants bénéficieront d'apports complémentaires en matière de gestion des ressources humaines.

MODULE 3.1. SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

SEMAINE : 6

PUBLIC CIBLE : IGRF 2

VOIE D'APPROFONDISSEMENT : EcoPA

LOCALISATION : Dijon

DUREE PREVUE : 20 h

NBRE D'ETUDIANTS :

RESPONSABLE : Bruno LEMERY

Département Economie et Sociologie

☎ : 03.80.77.26.63 mél : Bruno.Lemery@enesad.inra.fr

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT :

La crise actuelle du système de la co-gestion de l'agriculture à la française se traduit par une diversification et une multiplication des arènes dans lesquelles se négocie la mise en œuvre de la politique agricole. Longtemps appréhendé suivant une logique seulement sectorielle, le développement de l'agriculture se veut aujourd'hui « concerté ». Dans ce contexte, ce module doit permettre aux ingénieurs-élèves

- de se faire un point de vue sur la notion de développement et les différentes approches auxquelles elle donne lieu
- de s'approprier les enjeux des débats actuels sur le développement « durable », sur le « local » et le « global » et sur la « multifonctionnalité » du rural et de l'agriculture.

- d'appréhender la signification et les conséquences pour l'action publique de la thématique du « développement concerté »

PREREQUIS :

- éléments de sociologie générale
- connaissance des grandes lignes de l'histoire de la politique française de « modernisation » de l'agriculture et des principes d'organisation de l'appareil du « développement agricole » établi dans le cadre de cette modernisation

NB. Pour ce module, comme pour les suivants, une bibliographie indicative sera fournie aux étudiants en « amont » du démarrage de la Séquence 3

CONTENU ET MODALITES PEDAGOGIQUES :

● contenu et programme prévisionnel

- Présentation et discussion des différentes théories sociologiques du développement (évolutionnisme, historicisme, structuralisme...)
- Mise en place d'un cadre d'analyse : le développement comme forme particulière « d'action sociale », application à l'étude des mouvements de transformation qu'a connus l'agriculture française des années de l'après-guerre à la période actuelle
- Présentation des conséquences méthodologiques d'une telle approche (quant à la façon d'envisager le rôle des agents de l'Etat dans l'accompagnement des actions de développement, notamment)

● Modalités pédagogiques

Exposés « théoriques », lectures, présentation et analyse de dispositifs et d'actions de développement « multi-acteurs » sur la base d'interventions de chercheurs et de praticiens ayant participé à leur conception et à leur mise en œuvre.

MODALITES D'EVALUATION :

S'il comportera bien des travaux spécifiques - lectures, exposés de restitution, travaux de groupes sur la présentation de méthodes et de dispositifs de développement concerté... - travaux dont la pertinence sera collectivement débattue au fur et à mesure de l'avancée de la réflexion -, ce module, comme les 4 autres proposés dans le cadre de la Séquence 3, ne donnera pas lieu à une évaluation spécifique. C'est l'étude de cas que les ingénieurs-élèves auront à conduire suivant les modalités précédemment définies qui fournira en effet la « matière » à partir de laquelle sera appréciée l'acquisition des compétences - capacités de diagnostic et capacités propositionnelles - que cette Séquence entend contribuer à les aider à développer...

MODULE 3.2. SOCIOLOGIE DES ORGANISATIONS

SEMAINE : 7

PUBLIC CIBLE : IGRF 2

VOIE D'APPROFONDISSEMENT : EcoPA

LOCALISATION : Dijon

DUREE PREVUE : 20 h

NBRE D'ETUDIANTS :

RESPONSABLE : Claude COMPAGNONE

Département Economie et Sociologie

☎ : 03.80.77.25.31 mél : c.compagnone@enesad.fr

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT :

La construction de la coopération et de la coordination entre les actions et les conduites de différents acteurs constitue le problème fondamental que doit résoudre toute organisation, mais aussi, de manière plus large, toute action collective. Dans le contexte actuel de développement de l'agriculture où les jeux « multi-acteurs » pèsent de plus en plus fortement sur l'élaboration des décisions et la forme des actions engagées, ce module vise à fournir aux étudiants les outils pour saisir et analyser les *processus d'organisation* par lesquels sont construits, stabilisés et coordonnés les comportements et les interactions d'acteurs, individuels ou collectifs, ayant des logiques et intérêts propres parfois divergents. Il apportera les outils conceptuels et méthodologiques nécessaires à la compréhension, en situation de travail, de la nature et de l'importance des jeux sociaux inhérents à toutes activités conduites avec d'autres au sein d'une organisation ou autour de la réalisation d'un projet commun.

PREREQUIS :

- éléments de sociologie générale
- connaissance des différentes organisations du champ de l'administration, du développement et de la recherche en agriculture.

CONTENU ET MODALITES PEDAGOGIQUES :

• contenu

Ce module présentera les différentes approches sociologiques qui s'intéressent à l'objet « organisation » en faisant ressortir leur spécificité et leur possible articulation ; il rendra compte du passage d'une interrogation portant sur les organisations à celui portant sur la coordination de l'action dans des collectifs aux frontières plus floues ; il s'intéressera à la façon dont les décisions publiques se prennent et à la manière dont des jeux inter-organisationnels donnent forme à des réalités spécifiques.

• programme prévisionnel

- Présentation et discussion des principales théories sociologiques traitant des organisations et de l'action organisées (analyse stratégique, approche culturelle, école des conventions, sociologie de la traduction) ;
- Définition d'un cadre méthodologique « raisonné » pour le recueil, le traitement et l'interprétation des données de l'enquête sociologique en organisation ;
- Réflexion sur les postures professionnelles envisageables en organisation à partir de la mise en tension et de l'articulation de caractéristiques de l'action collective (stratégie et bien commun, moyens flexibles et fins légitimes, scènes officieuses et scènes publiques, ...).

• Modalités pédagogiques

Présentations « théoriques », lectures, exposés de cas concrets sur la base d'interventions de chercheurs et de praticiens travaillant dans le domaine.

MODALITES D'EVALUATION :

Cf. Module 3.1.

MODULE 3.3. ACTION PUBLIQUE ET SOCIOLOGIE DE L'ADMINISTRATION

SEMAINE : 8

PUBLIC CIBLE : IGRF 2

VOIE D'APPROFONDISSEMENT : EcoPA

LOCALISATION : Dijon

DUREE PREVUE : 20 h

NBRE D'ETUDIANTS :

RESPONSABLE : Yannick SENCEBE

Département Economie et Sociologie

☎ : 03.80.77.25.77 mél : sencebe@enesad.inra.fr

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT :

Permettre aux étudiants de situer les transformations à l'œuvre dans le développement et la politique agricole (cf. module 3.1) dans une ligne d'horizon plus large : celle des mutations de l'action publique et de la recomposition des acteurs intervenant dans la définition de l'intérêt général et la gestion des biens publics.

Au premier rang de ces acteurs se trouve l'Etat, dont il s'agira de comprendre les tenants et aboutissants de la « réforme ». La modernisation de l'administration, la réorganisation des services (déconcentration) et la délégation de compétences (décentralisation), souvent présentés comme des « processus », relèvent aussi de choix et s'appuient sur certaines conceptions de l'action publique, dont il s'agira d'éclairer les acteurs et les enjeux sous le jour d'une sociologie de l'administration et d'une sociologie des élites.

Il conviendra ensuite de situer ces mutations, dans le contexte plus général de recomposition de l'environnement des Etats (intégration communautaire, interdépendance public-privé, globalisation économique...).

Nous nous intéresserons également à la traduction locale de ces changements à travers une sociologie des pouvoirs locaux (politique, administratif, économique...) qui place au cœur de la réflexion la notion de « gouvernance ».

PREREQUIS :

Cf Module 3.2.

CONTENU ET MODALITES PEDAGOGIQUES :

• contenu et programme prévisionnel

- Définition et données de cadrage sur quelques notions clé : « chose » publique (action, services, politiques, acteurs), administration et bureaucratie, gouvernement et gouvernance, réforme et modernisation...
- Présentation des courants de la sociologie administrative et de la sociologie politique.
- Présentation et analyse de la réforme de l'Etat et des enjeux de la doctrine du New Public Management (NPM) et discussion sur quatre interprétations possibles : rationalisation, libéralisation, renforcement du contrôle politique et territorialisation.
- Travail sur un dossier permettant d'observer la traduction locale de ces mutations, de s'approprier les outils méthodologiques de repérage et d'analyse des acteurs, de leur profils et de leurs jeux, à partir d'un programme de recherche portant sur la recomposition de l'action publique locale et des pouvoirs locaux.

• Modalités pédagogiques

Exposés « théoriques », lectures et analyses apportant des éléments de connaissance dans le champ de l'action publique, de la sociologie de l'administration et de la sociologie politique sur la base d'interventions de chercheurs spécialistes sur ces domaines. Travail sur dossier permettant de relier les apports généraux et théoriques précédemment développés avec le cadre local et concret de l'action publique et de sa recomposition, dans lequel les ingénieurs auront à se positionner et à intervenir.

MODALITES D'EVALUATION :

Cf. Module 3.1.

MODULE 3.4. SCIENCES, TECHNIQUES, SOCIETE

SEMAINE : 9

PUBLIC CIBLE : IGRF 2

VOIE D'APPROFONDISSEMENT : EcoPA

LOCALISATION : Dijon

DUREE PREVUE : 20 h

NBRE D'ETUDIANTS :

RESPONSABLE : Bruno LEMERY

Département Economie et Sociologie

☎ : 03.80.77.26.63 mél : Bruno.Lemery@enesad.inra.fr

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT :

La mise en œuvre de la politique agricole est de plus en plus marquée par les controverses que suscitent l'industrialisation et l'artificialisation du vivant sur lesquelles repose, pour une large part, la « modernisation » de ce secteur. L'action publique doit ainsi intégrer l'appréciation et la gestion des risques que génèrent cette industrialisation et cette artificialisation et des diverses réactions induites par ces risques. Dans ce contexte, le but de ce module est d'introduire les ingénieurs-élèves à une réflexion :

- sur les enjeux sociétaux du mouvement des sciences et des techniques dans les domaines du vivant
- sur le genre d'articulations entre science et politique, et plus précisément entre « expertise » et « démocratie » qu'appelle la prise en compte de ces enjeux.

PREREQUIS :

- éléments d'épistémologie et de sociologie des sciences et des techniques

CONTENU ET MODALITES PEDAGOGIQUES :

• contenu et programme prévisionnel

- Présentation des différentes théories de l'innovation : les apports de la « sociologie de la traduction » (travaux de M. Callon, B. Latour...) à la compréhension des rapports sciences-techniques-société
- Société du risque et principe de précaution
- Etudes de cas (avec une approche comparative sur différents pays) : la gestion de la crise de l'ESB, le débat sur les OGM...

• Modalités pédagogiques

Interventions de chercheurs travaillant dans le domaine de la sociologie du risque appliquée aux domaines des biotechnologies, de l'agronomie et de la zootechnie et travaux de groupe sur dossiers

MODALITES D'EVALUATION :

Cf. Module 3.1.

MODULE 3.5. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

SEMAINE : 13

PUBLIC CIBLE : IGRF 2

VOIE D'APPROFONDISSEMENT : EcoPA

LOCALISATION : Dijon

DUREE PREVUE : 20 h

NBRE D'ETUDIANTS :

RESPONSABLE : Claude COMPAGNONE

Département Economie et Sociologie

☎ : 03.80.77.25.31 mél : c.compagnone@enesad.fr

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT :

A l'heure où le mode d'organisation du travail dans les entreprises et les administrations subit une profonde mutation du fait de l'émergence du thème du « management par projet », il est indispensable de connaître les contours pris globalement par ce néo-management, en voyant en particulier comment il s'inscrit dans des formes plus classiques de conduite de groupes humains, et de situer, dans une perspective critique, ce qui peut expliquer son développement et à quel type d'idéologie il peut répondre.

L'objectif du module est donc double : il vise, d'une part, à former les ingénieurs-élèves à mener des activités d'encadrement et à utiliser, pour ce faire, un certain nombre de méthodes établies, et d'autre part, il cherche à leur offrir une distance critique suffisante par rapport à la mise en œuvre de ces outils en saisissant la portée plus large de leur utilisation.

PREREQUIS :

- éléments sur le management et la conduite des groupes humains en organisation (administration et entreprise)

CONTENU ET MODALITES PEDAGOGIQUES :

• contenu et programme prévisionnel

- Définition et présentation du management en organisation à partir du point de vue de professionnels du domaine ;
- Exposé de démarches et d'outils du management et entraînement à leur mise en oeuvre (management par projet, coaching,...) ;
- Management en entreprise et management en administration (spécificités et points communs) ;
- Approche critique du développement du néo-management à partir de travaux de sociologues (*Le nouvel esprit du capitalisme* de Boltanski et Chiapello, *Les illusions du Management* de Le Goff,)

• Modalités pédagogiques

Présentations « théoriques », lectures, exposés de cas concrets sur la base d'interventions de chercheurs et de praticiens travaillant dans le domaine.

MODALITES D'EVALUATION :

Cf. Module 3.1.

VOIE D'APPROFONDISSEMENT ECOPA SEQUENCE 4 : STAGE A L'ETRANGER

Document ENGREF

1. Objectifs

La mission en pays non francophone, obligatoire pour les étudiants de la formation GREF, doit avoir une durée minimale de 6 semaines. Elle intervient après le stage pré professionnel de 2^{ème} année (septembre-octobre) ou est intégrée au stage pré professionnel.

Elle se déroule dans un pays non francophone et constitue une occasion unique pour :

- Etudier des problèmes posés dans un autre contexte culturel, linguistique, social, technique et administratif.
- Se bâtir un CV en montrant sa capacité à agir à l'étranger, avec des étrangers, de manière autonome.

Au-delà d'une ouverture aux réalités internationales, l'objectif est de développer une compétence permettant d'assurer dès le 1^{er} emploi, des responsabilités dans un environnement fortement internationalisé, que ce soit l'organisation d'activités exportatrices ou dans une position d'expatriation.

2. Valorisation de la mission

Remise entre la mi et la fin octobre à la Mission des relations internationales de l'école, d'une fiche descriptive de la mission.

Cette fiche est destinée à la préparation des restitutions organisées lors du tronc commun final à Paris en novembre. Ces restitutions sont organisées en fonction des thématiques enseignées à l'ENGREF et des problématiques des missions. Des personnalités extérieures y seront conviées.

La fiche fournit également des informations utiles aux étudiants des promotions suivantes, pour lesquels les fiches sont mises à leur disposition à la Mission des relations internationales.

3. Rapport écrit

Chaque étudiant doit prévoir une semaine de travail personnel pour la rédaction et l'édition de son rapport. Un rapport version 1 sera envoyé fin octobre pour une remise à la reprographie au début du final.

De 5 à 10 pages, soigné sur la forme, de qualité sur le fond, ce rapport doit mettre en évidence la problématique abordée et les éléments contextuels, fournir des indications sur la méthode utilisée (démarche, résolution de problèmes,...), établir un état des lieux ou un diagnostic succinct de la situation telle que vous l'avez appréhendée en arrivant, mettre en évidence les résultats attendus et ceux que vous avez finalement obtenus, les questionnements que vous avez eus pour mener à bien votre travail, apporter une conclusion et faire part de l'intérêt que vous avez trouvé à cette mission. Enfin, le rapport comportera une bibliographie sommaire et une liste de contacts.

Des éléments de rédaction ne sont bien évidemment pas à suivre à la lettre mais ils constituent des repères pour la rédaction du rapport.

Si la mission en pays non francophone se confond avec le stage pré professionnel, un rapport unique sera rédigé pour le stage et une synthèse de ce rapport sera fournie au titre de la mission à l'étranger.

Il est conseillé de rédiger votre rapport dans la langue du pays, si celle-ci est étudiée à l'ENGREF. Dans tous les cas, le rapport doit comporter un résumé en anglais et en français.

Edité en six exemplaires, le rapport est diffusé par l'étudiant au cadre de son école chargé de son suivi, à la Direction des études, à la Mission des relations internationales, aux services de documentation des centres concernés. Un exemplaire du rapport sera également remis au commanditaire.

<p style="text-align: center;">VOIE D'APPROFONDISSEMENT ECOPA SEQUENCE 4 : MISSION D' EXPERTISE</p>

Période : d'avril à septembre

Responsables : Nicole CHEVIGNARD, Jean-Christophe KROLL, Jean-Baptiste VIALON

La mission d'études dure 6 mois, et a pour finalité d'associer deux démarches de formation : l'une par la recherche, l'autre par l'insertion professionnelle. Ce n'est pas un choix entre les deux, mais une obligation d'association.

Le moyen pour y parvenir est le stage dans une entreprise, un organisme ou une institution, dans lequel une mission est confiée à l'ingénieur-élève. Cette mission correspond à une demande de l'organisme et exige, pour être menée à bien, la mise en oeuvre des connaissances scientifiques acquises, et leur développement. (Ceci nous conduit à définir au préalable les trois notions clés de : **commanditaire, projet, problématique**).

Pour réaliser sa mission, le stagiaire bénéficie d'un double encadrement : un maître de stage dans l'organisme d'accueil et un tuteur enseignant-chercheur ou un ingénieur à l'ENESAD.

1 - PREAMBULE

1.1 - Définitions préalables

a) Que faut-il entendre par projet ?

Le mode projet est une forme d'organisation du travail et d'expression des objectifs qui mobilise les savoirs-faire et les connaissances d'un ingénieur, puisqu'il faut tout concevoir et prévoir à l'avance.

S'agissant d'une action qui est appelée à être adoptée par un collectif de travail souvent de grande taille, le mode projet met également en oeuvre les qualités de management de l'ingénieur.

b) Qu'est-ce qu'un commanditaire ?

Le problème n'est évidemment pas ici de définir le terme, mais de tracer les caractéristiques du type de commanditaire souhaité pour le type d'activité recherché.

Le commanditaire est une entreprise ou une institution qui recherche un ingénieur pour lui confier la conception et la conduite d'une mission. La mission retenue aura donc des caractéristiques particulières puisqu'elle sera confiée à un stagiaire, et non à un cadre de l'entreprise.

En sollicitant en priorité les grands organismes “ employeurs ”¹ d'Ingénieurs IGREF (CEMAGREF, DRAF, etc.), ou ceux qui se posent des problèmes du même type et qui correspondent au champ de compétence d'un Ingénieur IGREF (Crédit Agricole, Société d'Aménagement, ou de Développement, etc.), nous augmenterons les chances de voir coïncider les objectifs de l'entreprise commanditaire et les objectifs de formation d'ECOPA.

A terme, mais très rapidement, l'ENESAD devra faire émerger un certain nombre de partenaires privilégiés, qui deviendront non seulement fournisseurs de projets, mais serviront aussi de référents pour suivre l'évolution des qualifications requises des ingénieurs IGREF, et pour suivre les processus d'insertion professionnelle et le déroulement des carrières.

c) Qu'est-ce qu'une problématique ?

La finalité d'une problématique est de fournir une argumentation professionnelle et scientifique permettant de bâtir la méthodologie.

Ecrire une problématique consiste à transformer la question posée par l'institution ou l'entreprise en vue de mobiliser les savoirs nécessaires à la conduite du projet. Cette phase se poursuivra pendant la conduite du projet mais doit démarrer le plus tôt possible, pour donner au projet un contenu méthodologique fort.

Le cadrage du projet, comme la construction de la problématique, s'appuient sur un travail personnel, préparant au stage proprement dit, et sur une recherche bibliographique sur le sujet, l'un et l'autre conduits sur les conseils des formateurs et du demandeur.

1.2 - Objectifs de cette séquence finale de formation

La mission consiste à analyser un problème de l'organisme d'accueil et à lui proposer une (ou plusieurs) solution(s). La qualité scientifique du projet sera assurée par l'analyse et la cohérence de la solution proposée avec les caractéristiques fondamentales de cette analyse. La qualité professionnelle du projet sera assurée par la prise en compte de l'environnement professionnel, dans toutes ses composantes.

Enfin, le projet d'ingénieur donne lieu à la rédaction d'un rapport dont l'appréciation portera sur les qualités scientifiques et professionnelles, et leur mise en oeuvre au cours du stage.

Plus particulièrement, l'ingénieur-élève doit être capable de :

- construire un objet d'étude à partir d'une demande ou d'une question formulées par un commanditaire,
- mobiliser des connaissances diverses permettant de construire une méthodologie d'analyse de cet objet,
- définir et mettre en oeuvre un dispositif d'observation ou d'expérimentation et des méthodes de collecte et de traitement des données pour mener à bien le projet, selon les besoins,

¹ Il faut entendre “ employeurs ” dans un sens large, et conquérant. en terme de stratégie de corps. Ce sont toutes les institutions qui pourraient employer des ingénieurs IGREF dans la période 2000 à 2030 (!) parce que leurs besoins en qualification, pour leurs cadres de haut niveau, correspond à la formation des Ingénieurs IGREF.

- mettre en évidence l'intérêt et les limites des résultats obtenus, en particulier leurs conséquences opérationnelles.

2 - LES ETAPES DE CETTE SEQUENCE DE FORMATION

2.1 - Période de pré-stage

a) Choix et négociation du projet

Le choix du projet et du commanditaire s'effectue dès le début de la 2ème année, dans une négociation tripartite entre le commanditaire demandeur, l'ingénieur intéressé et un formateur (enseignant-chercheur ou ingénieur) de l'ENESAD.

Au terme de la négociation, une convention est signée entre les partenaires précisant les principales caractéristiques du travail à réaliser et les engagements respectifs des signataires, en particulier :

- le sujet du projet d'ingénieur et des éléments de problématique (voir infra : construction et conduite du projet)

- des indications sur le type de travail attendu, les principales étapes et le calendrier de réalisation,

- le financement de l'étude,

- l'utilisation des résultats.

L'ingénieur-élève est porteur de cette démarche partenariale qu'il doit gérer tout au long de la réalisation du projet jusqu'à la diffusion des résultats.

b) Construction du projet

L'ingénieur-élève, avec l'aide des formateurs, clarifie l'attente du commanditaire, et construit peu à peu la formulation définitive du projet.

Il s'agit :

- de bien s'approprier la demande du commanditaire, de l'inscrire dans son contexte institutionnel, et de vérifier que les moyens offerts correspondent aux moyens nécessaires pour mener le projet à son terme.

- de commencer l'élaboration de la problématique.

c) L'agrément du projet

Pour vérifier la cohérence des objectifs et des modalités du projet avec les objectifs de la formation, le projet doit être agréé par l'équipe pédagogique ECOPA.

L'étudiant, le représentant du commanditaire, et le formateur, correspondant de l'ENESAD doivent donc s'assurer de l'accord de l'équipe pédagogique avant de signer la convention. Pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté à ce sujet, la convention sera toujours contrôlée par le responsable d'ECOPA. Aucune convention ne sera signée sans son aval, qui garantit l'aval de l'équipe pédagogique d'ECOPA.

d) Présentation du « projet de projet »

Cette période de pré-stage s'achève par une présentation du projet à l'ensemble de la promotion et aux formateurs concernés, sur la base d'une note de quelques pages.

L'objectif de cette présentation est de permettre :

- une information large sur les différents projets,
- un débat sur les orientations retenues : définition du sujet et de la question de départ, choix de la problématique et du modèle d'analyse, formulation d'hypothèses, élaboration du dispositif retenu, bibliographie mobilisée...

Il s'agit d'une séance de travail collective qui se situe en amont de la phase de mise en oeuvre proprement dite de la démarche. Elle doit déboucher sur la validation du projet, ou sur sa modulation toujours possible à ce stade du travail.

La rédaction d'une note, support de la présentation orale, est indispensable pour structurer et ordonner l'état actuel de réflexions. Ce premier document témoin d'un état d'avancement du projet doit comporter :

- la demande et son contexte,
- le cadre d'analyse : la façon de poser le problème à la lumière de différentes lectures, rencontres d'experts... en précisant les éléments qui permettent de délimiter le champ et les hypothèses provisoires qui organisent l'objet d'étude,
- la méthodologie : le dispositif d'investigation à mettre en oeuvre, en situant dans le temps les différentes phases de collecte, de traitement de l'information, de rédaction...

2.2 - La conduite du projet et son encadrement

Le projet d'ingénieur est conçu et réalisé sous la direction conjointe d'un maître de stage et d'un tuteur, formateur à l'ENESAD.

a) Le maître de stage

Il représente l'organisme demandeur de l'étude. Il est responsable du travail de l'ingénieur-élève au cours du stage ; il doit veiller aux bonnes conditions matérielles et à l'accès à l'information.

Il accompagne et rencontre régulièrement le stagiaire pour assurer :

- le passage de la demande aux nouvelles questions formulées,
 - la cohérence et la rigueur des dispositifs mis en place pour traiter le sujet,
 - la mobilisation des connaissances et des personnes-ressources nécessaires pour mener à bien le projet,
 - la rigueur scientifique et méthodologique du travail jusqu'à la rédaction du mémoire.
- Cette rédaction constitue un temps privilégié d'apprentissage dans l'expression et l'argumentation scientifique et méthodologique.

b) Le tuteur de l'ENESAD

Ce rôle d'encadrement est assuré par un formateur de l'ENESAD, depuis les premières étapes du pré-stage, jusqu'à la soutenance devant le jury. Il consiste à prendre en charge, en concertation avec le maître de stage, les exigences de rigueur de la démarche et de cohérence méthodologique du projet. Le rôle du correspondant ENESAD est donc essentiel pour :

- garantir la pertinence du projet au regard des objectifs de formation. Le projet doit avoir un sens par rapport au métier d'ingénieur dans le milieu professionnel des IGRF,
- assurer la cohérence, et parfois l'arbitrage, entre les demandes des différents partenaires,
- apporter un appui méthodologique et pédagogique à la définition du projet jusqu'à sa soutenance,

2.3 - Document écrit (rapport de mission)

La réalisation du projet s'accompagne de la rédaction d'un rapport de mission, proposé à l'évaluation d'un jury.

La rédaction du rapport constitue une étape importante au cours du stage. Pour l'élaboration du manuscrit, quelques règles peuvent être données à titre d'exemples, que l'on trouvera développées dans un document photocopie (Conseils pratiques pour l'élaboration d'un rapport de mission et la présentation orale - M. ROUX - 2002).

2.4 - Présentation orale

La soutenance publique du projet d'ingénieur se déroule devant un jury présidé par un professeur désigné de l'équipe pédagogique ECOPA (à l'exclusion du maître de mémoire) et composé :

- du maître de stage représentant l'organisme commanditaire, et portant un jugement professionnel sur le travail réalisé,
- du formateur ayant assuré l'encadrement scientifique et méthodologique de l'ingénieur-élève,

- de une ou deux personnes qualifiées au regard du sujet traité (professionnels, universitaires, chercheurs,...).

La composition du jury ainsi définie est arrêtée par le formateur responsable du projet en concertation avec le maître de stage, puis proposé au responsable de la formation qui convoque les membres à la date prévue de la soutenance.

La soutenance se déroule en trois phases :

- présentation orale de 30 minutes, pendant laquelle le stagiaire expose les résultats de son travail,

- discussion avec le jury (environ 40 minutes), au cours de laquelle le stagiaire répond aux questions posées par les membres du jury,

- évaluation globale du travail du stagiaire, à huis-clos, au cours de laquelle chaque membre du jury formule une appréciation sur le déroulement du stage, la valeur scientifique et professionnelle du travail effectué, le document écrit et la présentation orale.

A l'issue de la délibération, une appréciation qualitative synthétique résumant les conclusions du jury est donnée au stagiaire par le Président. Dans le cas où le jury n'accorde pas le quitus, une demande de travail complémentaire peut être exigée pour parfaire l'analyse ou/et la forme.

2.5 - Diffusion et valorisation des résultats

Mise à part la diffusion restreinte du rapport dans son intégralité, la valorisation du travail peut être envisagée sous des formes propres à une diffusion plus large (articles dans une revue, synthèse...) qu'il s'agit de discuter avec l'équipe d'encadrement et après son accord.

Le commanditaire peut souhaiter que certaines informations ou résultats contenus dans le mémoire écrit restent confidentiels pour une durée déterminée en fonction de la nature du sujet. Dans ce cas, les documents remis aux membres du jury, et présentant la totalité des informations et des données, ne pourront être diffusés. L'ENESAD conservera, dans des archives non consultables, l'ensemble des exemplaires du rapport, jusqu'à la levée de la confidentialité.

La diffusion des résultats est sous la responsabilité des trois parties (organisme commanditaire, ingénieur-élève, ENESAD) et ne pourra s'effectuer sans leur accord.

	SEPTEMBRE 2004				OCTOBRE				NOVEMBRE				DÉCEMBRE			
semaine	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52
	6	13	20	27	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	20
LUNDI	Rentrée Module d'approfondissement en économie agricole et alimentaire Module de sociologie : éléments théoriques, méthodo, dynamique groupe Module de préparation à l'étude en pays européens (dont 3 jours à BRUXELLES)				Etude en pays européens Enquêtes (2 semaines) Exploitation et synthèse des résultats (1 semaine)				Relations internat. (dont 2 jours à Genève)		Voyage d'étude aux Etats Unis		Politiques et agricultures régionales Séminaires : Systèmes de Production régionaux et politique agricole – Analyse et évaluation des politiques publiques (commun avec VA ATDL de Clermont) Mission en région			
MARDI																
MERCREDI																
JEUDI*																
VENDREDI																
SAMEDI																
DIMANCHE	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26

	JANVIER 2005				FEVRIER								Mars		AVRIL	
semaine	53	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
	27	3	10	17	24	31	7	14	21	28	7	14	21	28	4	11
LUNDI	Modules : Economie et Sociologie des territoires ruraux – intervention publique locale – Mission en région (suite)				Institutions et politiques publiques en action Modules : sociologie du développement – sociologie des organisations – gestion des ressources humaines Mission en service déconcentré ou en entreprise (4 semaines)								MISSION D'EXPERTISE			
MARDI																
MERCREDI																
JEUDI*																
VENDREDI																
SAMEDI																
DIMANCHE	2	9	16	23	30	6	13	20	27	6	13	20	27	3	10	17

	AVRIL		MAI					JUIN				JUILLET				AOUT
semaine	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	25	1
LUNDI	MISSION D'EXPERTISE (inclus stage international)															
MARDI																
MERCREDI																
JEUDI																
VENDREDI																
SAMEDI																
DIMANCHE	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	24	31	7

 Modules en alternance
 Etude en pays européens
 Module relations internationales
 Voyage d'étude aux Etats Unis
 Politiques et agricultures régionales
 Institutions et politiques publiques en action
 Mission d'expertise

* SAUF CONTRAINTES SPECIFIQUES A L'EMPLOI DU TEMPS, LE JEUDI EST RESERVE AUX LANGUES (matin) AUX SPORTS ET AUX TRAVAUX PERSONNELS (après-midi)